

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 février 2019

[Routes de France signataire du nouveau Contrat Stratégique de Filière \[CSF\] « Industries pour la Construction », signé le 13 février 2019](#), en présence de François de Rugy, Ministre d'Etat et Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, Julien Denormandie, Ministre chargé de la Ville et du Logement et Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat du Ministre de l'Economie et des Finances, l'Association des Maires de France représentée par Florence Presson, l'Association française des industries des produits de construction (AIMCC) représentée par Hervé de Maistre et président de ce CSF, EGF-BTP, Syntec Ingénierie, Force Ouvrière et Routes de France.



**Le Contrat de filière Industries pour la construction** constitue un acte important pour les industries et entreprises du secteur de la construction au sens large, englobant à la fois le bâtiment et les infrastructures, les manufacturiers, les entreprises et l'ingénierie.

**Routes de France** et ses adhérents souhaitent à travers ce contrat de filière bénéficier des effets de synergie de l'ensemble de l'écosystème **pour intensifier les actions engagées, pour adapter les infrastructures routières aux mutations des usages de mobilité et préparer les routes de demain à la multifonctionnalité de leurs usages**. Cette signature s'inscrit dans le prolongement de l'accord de coopération technique avec la Plate-forme automobile (PFA) et fait suite aux initiatives prises par Routes de France en matière de prospective.

### Quatre axes de travail ont été retenus :

- 1- Un volet prospectif : l'objectif est de comprendre l'évolution des usages de mobilité et leurs conséquences sur l'infrastructure routière et ses équipements
- 2- Un volet Benchmark : l'objectif est d'établir l'état des réflexions, expérimentations, démonstrateurs aux niveaux européen et international
- 3- Un volet technique en lien avec la PFA: l'objectif est de préparer l'avenir pour le véhicule connecté et autonome et ses nouveaux modes de motorisation en prenant en compte l'interaction véhicule/infrastructure,
- 4- Un volet Suivi des démonstrateurs en cours « Route à énergie positive ».

Routes de France sera également impliqué, en lien avec la FNTP, dans d'autres actions portées par la filière tels que les engagements des industriels à améliorer le taux de recyclage des déchets du BTP tout en améliorant leur compétitivité, ou encore la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

*Routes de France est un syndicat professionnel qui regroupe l'ensemble des entreprises de travaux publics routiers, des syndicats régionaux et des syndicats métiers tel que le Syndicat des Equipements de la Route. Les entreprises routières construisent, aménagent, entretiennent les infrastructures de mobilité, individuelles et collectives, indispensables aux modes de déplacements traditionnels comme aux modes doux.*

9, rue de Berri - 75008 PARIS

Contact : Pierre de Thé – pierre.dethe@routesdefrance.com – 06.48.20.72.78